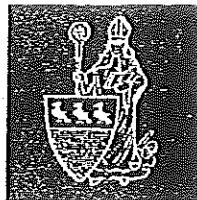


PROVINCE DE BRABANT

ARRONDISSEMENT
DE
BRUXELLES-CAPITALE

PROVINCIE BRABANT

ARRONDISSEMENT
BRUSSEL-HOOFDSTAD

Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Gemeente Sint-Lambrechts-Woluwe

Extrait du registre aux actes de

pour l'année 1989

DECES

N°

473. - L'an mil neuf cent quatre-vingt-neuf, le premier juin est décédée à Woluwe-Saint-Lambert : -----

Hubertine Louise Maria Petit, née à Verviers, le dix ---
décembre mil neuf cent, domiciliée à Woluwe-Saint-Lambert,
boulevard Brand Whitlock, 18, veuve de Joseph Louis -----
Hubert Thonnard. -----

Uittreksel uit het register der

akten voor het jaar

Droits à percevoir:

Timbres

Droit d'expédition

Total

Te heffen rechten:

Zegel

Afschriftrecht

Totaal

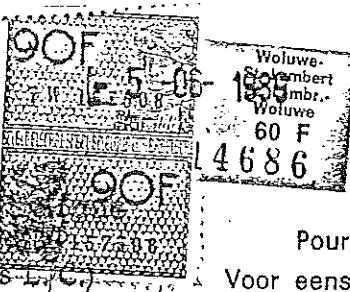
POUR COPIE CONFORME

pour Le Secré. Comm.

Bourgmestre

Fonctionnaire

Délivré sur papier libre pour : RAS-G. Luc Mommé (93 bis L.)
Afgeleverd op ondezegd papier



Pour extrait conforme :
Voor eenhuidend uittreksel :

- 5 -06- 1989

L'Officier de l'Etat Civil,
De Ambtenaar van de Burgerlijke Stand,

Le Fonctionnaire Délégué,

Notaire MARCHANT Notaris
480 Avenue Brugmannlaan 480
1180 BRUXELLES BRUSSEL
T 374 35 74 - 374 09 58

Notoriété

Répertoire n.

419

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-NEUF,
Le ~~six juillet~~
Devant Nous, Maître Pierre MARCHANT, notaire de
résidence à Uccle-Bruxelles.

ONT COMPARU :

1. Madame Ludovica DETREZ, pensionnée, demeurant
à Uccle, rue de Stalle 21,
2. Mademoiselle Oliva DURIEUX, pensionnée,
demeurant à Uccle, avenue Wolvendaal 1,

Lesquelles comparantes Nous ont déclaré avoir
bien connu Madame Hubertine Louise Maria PETIT, veuve de
Monsieur Joseph Louis Hubert THONNARD, pensionnée, née à
Verviers le dix décembre mil neuf cent, domiciliée à Woluwé-
Saint-Lambert, boulevard Brand Whitlock, 18, et savoir qu'elle
est décédée à Woluwé-Saint-Lambert, le premier juin mil neuf
cent quatre-vingt-neuf.

Ensuite elles Nous ont attesté pour vérité, comme
étant de notoriété publique et pour servir partout où besoin
sera:

- que Madame Hubertine Louise Maria PETIT est
décédée comme dit ci-dessus, sans avoir pris de dispositions
testamentaires;

- qu'elle laisse comme seul successible légal et
réservataire son fils unique issu de son mariage avec
Monsieur Joseph Louis Hubert THONNARD, étant Monsieur Robert
Louis Guillaume THONNARD, ingénieur, professeur à l'Université,
né à Schaerbeek le vingt-deux février mil neuf cent
vingt-huit, époux de Madame Geneviève Félicie Charlotte
Fernande Ghislaine SIMON, demeurant à Rhode-Saint-Genèse,
Pré-au-Bois, numéro 3;

Qu'en conséquence, la succession de Madame
Hubertine Louise Maria PETIT est recueillie pour la totalité
en pleine propriété par Monsieur Robert Louis Guillaume
THONNARD prénommé.

DONT ACTE

Fait et passé à Uccle-Bruxelles, en l'étude.
Et lecture faite, les comparantes ont signé avec
Nous, notaire.

L'Acte

Duriez

